

# FICHE DE POSTE

## EDUCATEUR – ENTRAINEUR SPORTIF

### DU COMITE REGIONAL DE BRETAGNE DE CANOE-KAYAK

#### Finalités

Le comité régional de Bretagne de canoë-kayak dispose d'un **parcours d'excellence sportive**- PES -structuré en 3 niveaux.

1. **Le niveau 1** concerne les clubs labellisés Ecole Française de Canoë Kayak mention sportive (EFCK), et les Centres Labellisés d'Entraînement (CLE) - mis en place par les comités départementaux des 4 départements bretons.
2. **Le niveau 2** correspond au Pôle Espoir du comité régional – structure implantée à Cesson Sévigné (département 35)
3. **Le niveau 3** étant le Pôle France mis en place par la FFCK structure implantée à Cesson Sévigné

Le poste d'éducateur sportif du comité régional est amené à intervenir au sein de ce parcours d'excellence auprès des athlètes du Pôle Espoir à Cesson Sévigné dans le respect du cahier des charges du PES.

Il a pour vocation d'assurer la planification et l'encadrement des entraînements et des compétitions des athlètes du Pôle Espoir.

Il participe de façon plus large à la mise en œuvre du projet de développement du comité régional.

#### Missions et tâches

Dans le respect du cahier des charges du Parcours d'Excellence Sportive (PES) il assure les missions et les tâches suivantes :

- Planification des entraînements des athlètes,
- Participation aux tests de sélection – Tests nationaux / interrégionaux PES (mars), aux tests de sélection régionaux entrée en structure CLE (mars),
- Prioritairement encadrement des séances de préparation physique générale – musculation, gainage et renforcement musculaire, course à pied et autres activités complémentaires,
- Encadrement des séances d'entraînement spécifique (canoë-kayak dans les disciplines : course en ligne, slalom, descente) selon les besoins et en complément des entraîneur(e)s de spécialité,
- Participation aux actions proposées dans le cadre du PES : stages, formations, réunions,
- Relation avec les autres acteurs du PES : directeur du Pôle, entraîneurs nationaux, élus et cadres techniques du CRBCK, entraîneurs et intervenants professionnels et bénévoles du Pôle espoir, entraîneurs des CLE,
- Rend compte de son activité auprès du CRBCK et du CTR Coordonnateur du Pôle espoir, JYP,
- En relation avec la Directrice du pôle France et le coordonnateur du Pôle Espoir, contribue à :
  - Suivi médical : la préservation de la santé des sportifs et du bon déroulement du suivi médical dans le cadre de la surveillance médicale réglementaire ainsi que l'organisation de l'offre de soin prévue dans le cadre du PES.
  - Au suivi du double projet sportif et professionnel des athlètes, présence aux conseils de classe,
- En relation avec les cadres techniques régionaux et l'ETR :
  - aide à la préparation de grands événements sportifs d'envergure régionale, nationale, internationale.

## Compétences

### Savoirs

- **Connaissances et maîtrise des principes de l'entraînement général et spécifique**
- **Connaissances et maîtrise des principes pédagogiques pour l'entraînement d'un public de jeunes athlètes adolescent(e)s et mineur(e)s**
- *Connaissance des programmes d'entraînement fédéraux*
- *Connaissance du cahier des charges du PES*
- *Connaissance générale de la pratique du canoë-kayak, des différentes disciplines, modalités de pratique*
- *Connaissance de la FFCK et du fonctionnement d'un comité régional de canoë-kayak*
- *Maîtrise de l'expression écrite et orale*
- *Maîtrise des outils informatiques et vidéo et des logiciels spécifiques*

### Savoir-faire / Savoir être

- **Savoir travailler en équipe**
- **Savoir gérer sa relation aux autres**
- *Savoir s'organiser et gérer les priorités*
- *Savoir travailler en autonomie complète*
- *Respecter la confidentialité*
- *Respecter les modalités financières et de gestion des actions*

### POSITIONNEMENT DU POSTE :

- Le poste est sous l'autorité du président du comité régional.
- Le titulaire du poste est amené à travailler en relation avec
  - Le Directeur ou la Directrice du Pôle France
  - Les entraîneurs du Pôle France, du pôle Espoir et plus généralement du PES sur territoire Bretagne
  - L' élu du comité régional en charge du PES
  - Les membres du comité directeur du comité régional
  - Les cadres techniques mis à disposition du comité régional
  - Les membres de l'ETR
  - Les services déconcentrés de l'Etat
  - Les services et instances de la fédération française de canoë kayak
  - Les membres du comité régional : Comité départemental, clubs, membres agréés, membres conventionnés

Prioritairement l'entraîneur du pôle Espoir est en relation au quotidien avec les intervenants dans les spécialités – slalom, descente et course en ligne. Il est l'entraîneur en charge de la mise en œuvre et l'opérationnalité des planifications de cette équipe sous le contrôle du CTR coordonnateur du pôle Espoir.

## Conditions d'accès – formations et diplômes requis

1. **Niveau** : Diplôme d'Etat d'Eduteur Sportif – DEJEPS – ou diplôme ou équivalent universitaire – Licence STAPS mention entraînement spécialité kayak
2. Permis B

### Connaissances et expériences souhaitées:

- Expérience dans la planification et la mise en œuvre de programmes d'entraînement en canoë-kayak
- Expérience dans l'encadrement des publics adolescents et mineur(e)s
- Expérience du travail en équipe
- Connaissance de la FFCK, du comité régional de canoë kayak, et de leur fonctionnement

## Type de contrat – spécificités et conditions du poste

- Contrat de type CDI 17,5h par semaine à pourvoir au mardi 04 janvier 2016.
- Rémunération Mi-temps : 801 € BRUT Base sur groupe 3 CCNS
- Spécificités et conditions du poste :
  - Le poste est localisé à Rennes, Base Nautique Plaine de Baud, 35 rue J.M.Huchet, 35 000 rennes, et comprend des interventions au Pôle Espoir-France de Cesson-Sévigné (1 Avenue des Préales 35510 CESSON-SEVIGNE), sur le territoire régional et très exceptionnellement sur le territoire national.
  - Durée hebdomadaire de travail prévu: 17,5h par semaine annualisé sur l'année
  - De fait, de par le temps partiel, il est possible de suivre en parallèle une formation universitaire et ou professionnalisante, ou d'occuper d'autres missions qui devront être compatibles avec les exigences du poste et des missions assumées pour le pôle Espoir
  - Moyens nécessaires : ordinateur et imprimante, logiciels bureautiques, et autres (Photocopieur, scanner et fax), internet et messagerie électronique, téléphone ☐
  - Permis voiture indispensable : véhicule de service - le comité régional dispose d'un véhicule – Fourgon 9 places ; pour des missions de service, le salarié pourra être amené à l'utiliser.

## Candidatures

Les candidatures – CV et lettre de motivation – sont à faire parvenir au comité régional de Bretagne de canoë-kayak par courrier, à l'adresse suivante : **Comité régional de Bretagne de canoë-kayak - Base Nautique Plaine de Baud, 35 rue JM Huchet - 35000 RENNES** pour le **19 décembre 2016 au plus tard**.